



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2022

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 14 avril 2022, à 19h à la salle du conseil situé au 1111 rue du Parc.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Embauche d'un étudiant en urbanisme pour la période estivale
- 3.2 Autorisation pour la prolongation du contrat du coordonateur aux opérations

4. COMMUNICATIONS

5. FINANCES

6. BIENS ET SERVICES

- 6.1 Octroi d'un contrat pour la fourniture de services professionnels dans le cadre du réaménagement et la transformation du bâtiment existant situé au 859 rue Principale à Saint-Roch-de-Richelieu en caserne de pompier à la firme Groupe Leclerc Architecture+Design inc.

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

- 12.1 Période de question du public
- 12.2 Levée de l'assemblée